

Rentrée : 30 fermetures et 11 ouvertures envisagées

La carte scolaire de 2022-2023 pour la Manche se dessine après la réunion du Conseil départemental de l'Éducation nationale, hier. Trente fermetures et onze ouvertures de classes sont envisagées.

La carte scolaire de la Manche, pour l'année 2022-2023, a été présentée, hier jeudi, en Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN). Selon les syndicats enseignants, elle prévoit la fermeture de trente classes sur le territoire, et l'ouverture de onze classes, dont trois sont des moyens provisoires mis en place pour un an.

La carte scolaire envisage également la création de trois postes de remplaçants, et plus de soixante décharges de direction (décharge totale ou partielle d'enseignement).

La direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Manche communiquera officiellement et précisera davantage de mesures, mardi.

Onze ouvertures de classes prévues

Les ouvertures de classes concernent les établissements scolaires suivants : élémentaire Villedieu-les-Poêles-Rouffigny ; regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Montfarville ; maternelle Isigny-le-Buat ; primaire Moon-sur-Elle ; primaire Jullouville ; et les écoles maternelles Alma, élémentaire Paul-Bert et primaire Dujardin de Cherbourg-en-Cotentin.

L'école primaire de Mortain-Bocage, le RPI de Bricqueboscq-Grosville, et l'école élémentaire de La Hague (école de Beaumont-Hague) disposeront de moyens provisoires.

Trente fermetures de classes attendues

Les fermetures de classes concernent les établissements scolaires suivants : maternelle Villedieu-les-Poêles-Rouffigny ; primaire Coulouvray-Boisbenâtre ; primaire Sainte-Mère-Eglise (école de Chef-du-Pont) ; élémentaire Montebourg ; primaire La Chaise-Bau-

douin ; primaire Cérences ; primaire Sourdeval ; primaire Saint-Sauveur-Le-Vicomte ; primaire Tessy-Bocage ; maternelle Sottevast ; maternelle Saint-Hilaire-du-Harcouët (école maternelle Lecroisey) ; maternelle Bricquebec-en-Cotentin ; maternelle Les Pieux ; primaire Port-Bail-sur-Mer (école de Denneville) ; primaire La Hague (Flottemanville-Hague) ; primaire Saint-Germain-Sur-Ay ; primaire Canisy ; primaire Les Moitiers-d'Allonne ; primaire Bourgvallées (école de Saint-Samson-de-Bonfossé) ; primaire Saint-Lô (école Samuel-Beckett) ; primaire Bréhal ; RPI Feugères – Marchésieux – Saint-Martin-d'Aubigny ; RPI Bricqueville-la-Blouette – Heugueville-sur-Sienne – Tourville-sur-Sienne ; les écoles primaires Veil, Bocher et Les Avoynes-Macé et la maternelle Brès de Cherbourg-en-Cotentin ; retrait d'un moyen provisoire à Sartilly.

Soizic ROBOT.

